

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Conseiller de prévention mutualisé

Secrétariat général

N° appel à candidature : 26097	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 2	Cotation Groupe RIFSEEP : 3.2 si IAE ou AAE (Application des barèmes RIFSEEP des services centraux du MAASA)
Filière d'emploi : 18- Ressources Humaines	
Poste vacant	Localisation : Site de l'INAO ou FranceAgriMer ou ODEADOM

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, sous tutelle du ministère de l'agriculture, est un organisme public de référence en matière de filières agricoles, agroalimentaires et de la pêche.

L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (MAASA), est en charge de la mise en œuvre de la politique française relative aux Signes Officiels d'Identification de l'Origine et de la Qualité (SIQO) des produits agricoles et agroalimentaires. Ses missions principales sont la reconnaissance et la modification des cahiers des charges des SIQO, le suivi, le contrôle et la protection de ceux-ci (AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, STG), la promotion de leurs concepts, ainsi que la protection du foncier agricole et des aires de leurs productions. L'INAO compte environ 240 agents (hors stagiaires et apprentis), fonctionnaires (régime général, statut unifié) ou contractuels, répartis sur 22 sites dans toute la France.

L'ODEADOM, Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer, est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et de l'Outre-mer. L'office est organisme payeur pour la plus grande partie des aides nationales et européennes destinées à l'agriculture d'outre-mer. Il est organisme expert et d'appui aux territoires pour des problématiques génériques aux Outre-mer et inter filières, Il est représenté au niveau de chacun des départements d'Outre-mer par les préfets et leurs services (DAAF)

Objectifs du poste :

Sous l'autorité des secrétaires généraux, le Conseiller de prévention mutualisé assistera et conseillera les directions et services des trois établissements dans la définition, la mise en œuvre et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de protection de la santé et de la sécurité des agents.

Le poste est administrativement rattaché à la Secrétaire générale de FranceAgriMer.

Missions et activités principales :

1/ Contribuer à la définition d'une stratégie de prévention harmonisée pour les 3 établissements :

- Elaborer et piloter la politique de prévention
- Participer à la construction des programmes annuels de prévention et au suivi de leur mise en œuvre

2/ Evaluer les risques professionnels :

- Piloter et coordonner la démarche d'évaluation des risques professionnels : mise à jour des DUERP de chaque établissement,
- Réaliser des visites de sites, analyser les situations de travail, identifier les facteurs de risques (y compris RPS) et proposer des mesures de prévention,
- Participer à la rédaction et à la mise à jour des fiches de risques professionnels en lien avec le médecin du travail.

3/ Conseil, expertise et appui aux établissements :

- Conseiller les directions, les encadrants et les assistants de prévention sur les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- Appuyer les services dans l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles, proposer des actions correctives et préventives,
- Participer à la gestion des situations sensibles ou de crise (événements graves, signalements, alertes RPS) en lien avec les acteurs compétents.
- Préparer et participer aux CSA (lorsque l'ordre du jour le requiert) et aux Formations spécialisées des établissements pour les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.

4/ Animation du réseau de prévention :

- Animer et coordonner le réseau des assistants de prévention des trois établissements : réunions régulières, partage de pratiques, mise en place d'outils communs,
- Elaborer et diffuser des supports méthodologiques : guides, procédures, fiches pratiques, modèles de registres, etc,

5/ Information, sensibilisation et formation :

- Concevoir et animer des actions d'information/ de sensibilisation : accueil des nouveaux arrivants, sessions thématiques (RPS, TMS, risques spécifiques, etc),
- Assurer une veille réglementaire et technique en matière de santé et sécurité au travail et diffuser l'information aux établissements.

6/ Suivi, reporting et amélioration continue :

- Participer à l'élaboration des rapports sociaux uniques (RSU),
- Suivre la mise en œuvre des plans d'action, alerter en cas de difficultés, proposer des ajustements,
- Contribuer à l'intégration de la prévention dans les projets (réorganisations, déménagements, nouveaux outils ou systèmes d'information, etc.)

Une feuille de route annuelle définira plus précisément les priorités et les objectifs de l'année.

Relations fonctionnelles du poste :

Internes :

Direction générale et directions métiers
SG des établissements

Externes :

Médecins du travail, assistante sociale, acteurs de la prévention du MAASA et des DRAAF, ISST

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- La réglementation santé et sécurité au travail dans la fonction publique
- Principes généraux de prévention, méthodologie d'évaluation des risques,
- Connaissance des établissements publics et de leurs contraintes (tutelles, dialogue social, etc)

Savoir-faire / Maîtrise

- Analyser des situations de travail, détecter les risques et prioriser les actions
- Construire et piloter une démarche de prévention
- Animer des réunions, des groupes de travail, un réseau
- Rédiger des rapports clairs et argumentés, des procédures et supports méthodologiques
- Conduire des projets transverses et travailler avec des interlocuteurs multiples

Diplôme – Expérience professionnelle

- Formation (initiale ou continue) en prévention des risques, ergonomie, santé et sécurité au travail
- Expérience confirmée dans une fonction de prévention des risques professionnels idéalement dans le secteur public

Contraintes du poste :

Traitements de dossiers sensibles
Poste mutualisé

Poste clé¹ : Non

Poste à caractère sensible² : Non

Poste à privilèges³ : Non

Personnes à contacter

Chantal MOREAU, Secrétaire générale

Jean DERESTAL, adjoint à la cheffe du service des ressources humaines
mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail :

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. Télétravail possible sous certaines conditions d'éligibilité dans la limite de 3 jours par semaine.

Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance.

Le siège de France AgriMer offre différentes prestations d'action sociale :

- Restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

- *Service médico-social : composé d'un médecin du travail pour le service de médecine de prévention de FAM et d'une assistante de service social*
- *Une Référente Handicap accompagne également les agents dans leurs parcours professionnels.*
- *Possibilité de bénéficier du comité d'action sociale,*
- *Une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.*

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 12/04/2026

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.
- 3 derniers comptes rendus d'entretien professionnel